Assemblée des Premières Nations

6e Forum national annuel sur l'aide au revenu :

Tirer parti des variations régionales : innover en matière d'aide au revenu pour les générations futures

RAPPORT SOMMAIRE

Du 3 au 5 février 2026
Richmond (Colombie-Britannique)
Rapport préparé par Nautsa' mawt

Table des matières

Sommaire **2**

Mot d'ouverture **3**

Aperçu du plaidoyer de l'APN en faveur de la réforme du programme d'aide au revenu (AR) 3

Compte rendu sur l'état d'avancement de la réforme du programme d'aide au revenu 4

Présentation sur l'établissement des coûts de l'AR par l'Institut des finances publiques et de la démocratie 4

Utilisation de données et d'approches innovantes d'intelligence artificielle (IA) dans le programme d'aide au revenu 5

Atelier : Bienveillance latérale 5

Éléments clés à retenir de la première journée : 6

Présentation en panel : Variations régionales dans l'administration du programme d'AR 7

Présentation en panel : L'impact des accords de financement sur l'administration de la politique d'aide au revenu 7

Présentation en plénière : Processus de règlement des revendications et soutiens au titre des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et du principe de Jordan 8

Présentation en panel : Autonomie gouvernementale et aide au revenu 9

Présentation en plénière : Réduire la pauvreté chez les Premières Nations grâce à la réforme du programme d'aide au revenu 9

Séance en ateliers : Identifier les approches innovantes des Premières Nations pour aider les bénéficiaires de l'aide au revenu à combler les lacunes du programme d'AR 10

Éléments clés à retenir de la deuxième journée 11

Exposé d'un invité : Programme pour les personnes handicapées des Premières Nations de la Southern Chiefs' Organization 12

Présentation en panel : Revenu minimum garanti et points de vue des Premières Nations 12

Éléments clés à retenir de la troisième journée 13

Perspectives d'avenir **14**

Clôture **14**

Sommaire

Le 6e Forum national annuel de l'Assemblée des Premières Nations (APN) sur l'aide au revenu (AR) s'est tenu sur le territoire de Musqueam, à Richmond, en Colombie Britannique, du 3 au 5 février 2026. Ce forum a réuni 190 chargés de cas du programme d'AR, ainsi que des administrateurs et d'autres intervenants issus des Premières Nations de toute l'Île de la Tortue afin de nouer des liens, de découvrir des approches innovantes et les variations régionales en matière d'administration et de prestation des services d'AR, et de participer à des discussions. Les participants ont été encouragés à partager leurs expériences et leurs points de vue lors d'une séance en petits groupes animée le deuxième jour, ainsi que tout au long du forum lors des séances de questions réponses qui ont suivi chaque présentation.

La première journée a été marquée par des comptes rendus de l'APN, de l'Institut des finances publiques et de la démocratie (IFPD) et de Services aux Autochtones Canada (SAC) sur le plaidoyer, la recherche et l'état d'avancement de la réforme du programme d'aide au revenu. Cette séance a été suivie d'un atelier sur le thème de la violence latérale et de la bienveillance latérale. Le deuxième jour, les participants ont écouté des intervenants s'exprimer sur les impacts des différences régionales, les accords de financement et l'autogouvernance dans l'administration de l'aide au revenu, entre autres sujets. Les participants se sont ensuite répartis en trois groupes de discussion animés afin d'évoquer les lacunes qu'ils rencontrent dans le programme d'aide au revenu et de partager les solutions innovantes qu'ils mettent en œuvre pour soutenir leurs clients. Le forum s'est achevé le troisième jour par des exposés sur le programme d'aide aux personnes handicapées de la Southern Chiefs' Organization, les points de vue des Premières Nations sur le revenu de base garanti suffisant, ainsi que les prochaines étapes pour l'APN dans son travail de plaidoyer en faveur d'un programme d'aide au revenu qui répond aux besoins et aux réalités des bénéficiaires et du personnel de ce programme.

PREMIER JOUR – MARDI 3 FÉVRIER 2026

Mot d'ouverture

Le Forum a débuté par une allocution d'ouverture prononcée par l'aîné Larry Grant / sʔəyəɬəq, de la Nation Musqueam, suivie d'une prestation d'un groupe de percussionnistes Musqueam, qui ont interprété un chant de bienvenue et un chant d'honneur. La Cheffe nationale de l'Assemblée des Premières Nations (APN), Cindy Woodhouse Nepinak (par vidéo), et le responsable du portefeuille du développement social de l'APN et Chef régional du Manitoba, Willie Moore, ont ensuite souhaité la bienvenue aux participants au Forum et prononcé une allocution d'ouverture. La modératrice, Heather Swan, a ensuite passé en revue l'ordre du jour et les généralités avant de présenter la première conférencière.

Aperçu du plaidoyer de l'APN en faveur de la réforme du programme d'aide au revenu (AR)

Torri Weapenicappo, Assemblée des Premières Nations

Torri Weapenicappo, analyste principale des politiques à l'APN, a présenté un aperçu et un calendrier des mandats et du travail de plaidoyer menés à ce jour par l'APN concernant la réforme du programme d'aide au revenu (AR), qui s'est concentré sur le renforcement des capacités, la garantie que les programmes répondent aux besoins des communautés et l'amélioration des résultats socioéconomiques. L'APN, en collaboration avec le Groupe de travail technique sur le développement social (GTTDS), a soumis des recommandations stratégiques élaborées par les Premières Nations en vue de la réforme du programme, notamment des structures de financement fondées sur les besoins, un renforcement de la gestion des cas et des capacités administratives, des ressources visant à promouvoir l'autodétermination et la souveraineté en matière de données, ainsi qu'un modèle de filet de sécurité sociale des Premières Nations destiné à fournir un accompagnement global et complet aux bénéficiaires.

En mai 2023, le Cabinet a exprimé son soutien verbal à ces recommandations, mais n'a prévu aucun financement correspondant dans le budget 2023. Les Premières Nations en Assemblée ont chargé l'APN et le GTTDS de réaliser une estimation des coûts liés à la mise en œuvre complète des recommandations politiques, et en 2024, l'APN a confié à l'Institut des finances publiques et de la démocratie (IFPD) la réalisation de cette étude. Depuis lors, l'APN et le GTTDS ont pris de nouvelles mesures pour faire avancer leurs mandats, notamment en recentrant les discussions sur la réforme du programme d'AR et en définissant les investissements supplémentaires nécessaires. Les participants ont été encouragés à contribuer à la recherche de l'IFPD en répondant à une enquête ou en participant en tant que collaborateurs sur des cas concrets. Des données précises et issues des communautés sont essentielles pour plaider en faveur d'un financement équitable et de la responsabilité du gouvernement, ainsi que pour une planification et une prise de décision autodéterminées.

Compte rendu sur l'état d'avancement de la réforme du programme d'aide au revenu

Stephan Aucoin, Services aux Autochtones Canada

Stephan Aucoin, responsable du programme d'aide au revenu (AR) au sein de Services aux Autochtones Canada (SAC), a fait le point sur l'état d'avancement de la réforme du programme d'AR, les engagements budgétaires fédéraux et les prochaines étapes de sa mise en œuvre. Il a souligné que le budget 2024 prévoyait plus de 927 millions de dollars pour le programme sur cinq ans, ainsi qu'un financement récurrent de 169 millions de dollars par an – l'une des plus importantes augmentations du financement récurrent du programme depuis sa création. Cet engagement comprend des fonds destinés à faire face aux pressions pesant sur les programmes existants, à maintenir le financement de la gestion de cas et de la préparation à l'emploi à leur niveau actuel jusqu'en 2027, et à mettre en place des aides au revenu pour les personnes handicapées dans les réserves là où des lacunes existent par rapport aux programmes provinciaux et territoriaux.

SAC a mis en œuvre, dans la mesure du possible, des changements progressifs au programme d'aide au revenu. Parmi les mesures prises à ce jour, citons l'augmentation des taux relatifs aux besoins particuliers et à la prestation de services dans certaines provinces, la mise à jour des conditions générales afin d'éviter les récupérations résultant de la nouvelle prestation canadienne pour personnes handicapées et des paiements de règlement, la mise en place d'un nouveau système de gestion de l'information sur l'aide au revenu, la consolidation des programmes de santé et des programmes sociaux pour favoriser l'efficacité, ainsi que la coordination avec les partenaires internes et fédéraux afin de mieux soutenir la prestation de services, la communication et l'autodétermination.

Présentation sur l'établissement des coûts de l'AR par l'Institut des finances publiques et de la démocratie

Docteure Helaina Gaspard, IFSD Advisors Ltd.

Docteure Helaina Gaspard, cofondatrice et directrice générale d'IFSD Advisors Ltd., a fait le point sur les travaux de l'IFPD en matière d'évaluation des coûts de l'aide au revenu, notamment les recherches et analyses portant sur les programmes régionaux d'aide au revenu. Leurs recherches indiquent que, d'une région à l'autre, l'adéquation des prestations d'aide au revenu n'est pas claire et n'est pas systématiquement liée au coût réel de la vie, tandis que les méthodes utilisées pour calculer les montants sont souvent arbitraires et manquent de transparence vis à vis du public. Les cadres de mesure du rendement et les pratiques de génération des rapports sont souvent inexistants, incohérents ou non alignés sur les objectifs déclarés des programmes.

La présentation a exposé le mandat de l'IFPD – élaborer un modèle de financement propre aux Premières Nations pour le programme d'aide au revenu (AR), fondé sur les recommandations politiques des Premières Nations – ainsi que les objectifs du projet et les efforts de collecte de données. L'IFPD a souligné que ce travail repose sur la collaboration volontaire des Premières Nations et des autres organisations chargées de la mise en œuvre de l'AR, dont les données et les points de vue de terrain sont essentiels pour constituer un ensemble de données représentatif et définir une approche améliorée de l'AR. L'IFPD

recherche des participants pour répondre à un questionnaire en ligne et prendre part à des ateliers collaboratifs approfondis avec 20 Premières Nations. Dre Gaspard a expliqué pourquoi cette participation est nécessaire, quelles informations sont recueillies, et comment les données seront gérées et utilisées conformément aux principes PCAP[MD].

Utilisation de données et d'approches innovantes d'intelligence artificielle (IA) dans le programme d'aide au revenu

Nordeen El Bakkouri, 360 Nation Administration Solutions

Nordeen El Bakkouri, cofondateur et associé directeur de 360 Nation Administration Solutions, a présenté une plateforme logicielle personnalisable développée en collaboration avec les Premières Nations afin de faciliter la gestion des programmes et la prestation des services. S'appuyant sur son expérience de collaboration avec 40 Premières Nations, Nordeen El Bakkouri a souligné que les agents chargés du traitement des cas dans les réserves effectuent souvent le travail d'une équipe administrative entière. L'approche de l'entreprise vise à simplifier la gestion des données afin que les chargés de cas puissent consacrer moins de temps aux tâches administratives et davantage à l'accompagnement des clients.

360 Nation Administration Solutions a développé une plateforme de gestion de cas entièrement numérique qui automatise une grande partie de la charge de travail administrative, en collectant et en organisant les informations dans une base de données consultable à partir de laquelle des rapports, des formulaires et d'autres documents requis peuvent être générés automatiquement. En collaboration avec les Nations Ermineskin et Samson Cree, 360 Nation Administration Solutions a également mis au point un cadre d'évaluation des clients intégrant une composante d'intelligence artificielle permettant de générer des recommandations en fonction des réponses des clients. Une démonstration du logiciel a permis d'expliquer son fonctionnement et de montrer comment la base de données de la Nation hôte peut prendre en charge plusieurs programmes communautaires, notamment l'aide au revenu (AR), l'éducation postsecondaire, le logement et les services à l'enfance et à la famille. Le système comprend également des outils tels que des notifications par textos pour rappeler aux clients les notes de cas et les actions requises. Il est important de noter que le logiciel est conforme aux principes PCAP[MD] en matière de souveraineté des données.

Atelier : Bienveillance latérale

Shannon Beauchamp, Eagle Feather (Migizi Miigwan) Facilitation & Coaching Inc.

L'atelier a débuté par une « pause bienveillance », puis s'est poursuivi par une présentation définissant la violence latérale et explorant ses formes, ses causes et ses conséquences. Les participants ont été invités à mener des réflexions individuelles et des exercices d'écriture, à prendre part à des discussions en table ronde et à des exercices de groupe, notamment une « galerie d'expériences collectives », au cours de laquelle ils ont répertorié des formes de violence latérale sur des centaines de notes autocollantes qu'ils ont ensuite affichées au mur.

La deuxième partie de l'atelier s'est concentrée sur la bienveillance latérale en tant qu'approche décolonisée pour lutter contre la violence latérale. Le mouvement de la bienveillance latérale a été créé en 2011 par plus de 200 Premières Nations et la Régie de la santé des Premières Nations (RSPN). La bienveillance latérale repose sur des relations saines et sur le fait de se rassembler pour se soutenir et s'élever mutuellement. Il s'agit à la fois d'un choix individuel et d'une pratique organisationnelle capable de transformer les relations. La bienveillance est également un comportement actif qui demande des efforts. L'un des messages clés de l'atelier est que la bienveillance est un remède : lorsque nous choisissons d'agir avec bienveillance, nous devenons nous mêmes ce remède.

Éléments clés à retenir de la première journée :

- Les données constituent un outil puissant et indispensable pour plaider en faveur d'un financement équitable, de la reddition de comptes du gouvernement et de la réforme des programmes, ainsi que pour planifier et concevoir la prestation de services dirigée par les Premières Nations. Cependant, elles peuvent également être mal interprétées, détournées de leur usage et biaisées.
- Le financement des programmes d'aide au revenu (AR) basé sur la comparaison entre les provinces et les territoires ne fonctionne pas pour les Premières Nations. Les Premières Nations doivent pouvoir élaborer et mettre en œuvre leurs propres politiques de financement en fonction de leurs besoins réels.
- Les programmes devraient être adaptés pour répondre aux besoins des communautés, plutôt que ce soient les communautés qui doivent s'adapter aux limites des programmes.
- Le coût réel de l'aide au revenu doit inclure les frais administratifs : la parité salariale pour le personnel, des infrastructures et des locaux adéquats, des formations de perfectionnement professionnel, ainsi que des mesures de soutien pour les travailleurs de première ligne confrontés à des cas complexes et à des traumatismes quotidiens.
- La bienveillance latérale est l'antidote à la violence latérale. La bienveillance est un remède : lorsque nous choisissons la bienveillance, nous devenons nous mêmes ce remède.

DEUXIÈME JOUR – MERCREDI 4 FÉVRIER 2026

Présentation en panel : Variations régionales dans l'administration du programme d'AR

Amanda Kubrakovitch, Conseil tribal de la région Ouest, Manitoba; Gene Bercier, Conseil tribal de la région Ouest, Manitoba; Fran Okasikewiyin, Conseil tribal de Saskatoon, Saskatchewan; Nina Dickson, Première Nation de Little Salmon/Carmacks, Yukon

Le groupe d'experts s'est concentré sur les disparités régionales dans l'administration de l'aide au revenu au Manitoba, en Saskatchewan et au Yukon. La discussion a mis en évidence la manière dont les structures de gouvernance, les modèles de financement et les réalités communautaires façonnent la mise en œuvre des programmes. Les panélistes ont abordé l'équilibre entre les exigences fédérales en matière de comparabilité et l'administration dirigée par les Premières Nations, ainsi que les défis persistants liés aux disparités du coût de la vie, à l'éloignement géographique, à la pénurie de logements, aux possibilités d'emploi limitées et aux contraintes de capacité. La charge de travail importante, les pénuries de personnel et les écarts salariaux entre les services d'aide au revenu gérés dans les réserves et leurs homologues provinciaux et territoriaux ont été identifiés comme des pressions persistantes affectant la prestation des services et la gestion des cas. En outre, la discussion a porté sur les répercussions des niveaux minimaux de prestations et de la rigidité des politiques sur la stabilité du logement et les résultats à long terme pour les bénéficiaires.

Malgré ces défis, le panel a mis en avant des réponses innovantes, menées par les Premières Nations, visant à renforcer la flexibilité, la pertinence culturelle et les parcours vers l'autonomie. Parmi les exemples cités figuraient des approches de financement flexibles, des initiatives de renforcement des capacités pour les administrateurs, des outils standardisés et des forums de partage des connaissances, ainsi que des soutiens holistiques et centrés sur la personne intégrant la planification de l'emploi et une aide financière temporaire. Les panélistes ont souligné l'importance d'un contrôle local, d'une conception adaptative des politiques et de systèmes d'aide au revenu qui reflètent les contextes sociaux, économiques et culturels distincts des communautés des Premières Nations.

Présentation en panel : L'impact des accords de financement sur l'administration de la politique d'aide au revenu

Florence Kanhai, Première Nation de Thunderchild, Saskatchewan; Ruth Levi, Première Nation d'Elsipogtog, Nouveau Brunswick; Millie Thunder, Première Nation de Little Pine, Saskatchewan

Le panel a examiné comment les différents accords de financement – modèles fixes, forfaitaires et flexibles – influencent directement la gestion, la flexibilité et l'efficacité des programmes d'aide au revenu. Les panélistes ont souligné comment des barèmes obsolètes, des formules composites basées sur des moyennes de loyers partiels et un financement lié à des données d'avant la pandémie ont entraîné

des déficits persistants au niveau des communautés. Les allocations de logement et les barèmes des besoins fondamentaux n'ont pas suivi la hausse des coûts du logement, de l'alimentation et des services publics, contraignant les Premières Nations à compléter les programmes grâce à leurs propres ressources ou à absorber les déficits financiers. Les charges administratives, les retards de remboursement et les dépenses non éligibles, telles que les frais de transport et d'équipement, limitent encore davantage la capacité des communautés à fournir des services adaptés.

La discussion a mis en lumière les réalités opérationnelles auxquelles sont confrontés les gestionnaires de l'aide au revenu. Dans de nombreuses Premières Nations, le manque de personnel signifie qu'un ou deux coordinateurs gèrent les dossiers de centaines de personnes, tout en devant composer avec des exigences complexes en matière de rapports et des normes provinciales de comparabilité en constante évolution. La compartimentation des financements et la diversité des conditions des conventions de financement d'une région à l'autre entraînent des incohérences dans la prestation des services, même au sein d'une même province. Les panélistes ont expliqué comment des politiques rigides peuvent, sans le vouloir, renforcer la dépendance, décourager l'accès à l'emploi et ne pas tenir compte des coûts plus élevés ni des réalités géographiques des communautés vivant dans les réserves et en milieu rural.

Collectivement, les participants à la table ronde ont appelé à une réforme structurelle fondée sur l'autodétermination. Les intervenants ont souligné la nécessité de dissocier l'aide au revenu des enveloppes budgétaires plus larges, de moderniser les barèmes pour qu'ils reflètent le coût réel de la vie, et de concevoir des modèles dirigés par les Premières Nations qui donnent la priorité au développement économique, aux parcours d'insertion professionnelle et à la viabilité à long terme. Plutôt que de continuer à s'adapter à des systèmes imposés de l'extérieur, une réforme significative exige que les Premières Nations redéfinissent de manière collaborative les cadres de l'aide à l'autonomie afin qu'ils correspondent à leurs valeurs, à leurs réalités et à leurs aspirations.

Présentation en plénière : Processus de règlement des revendications et soutiens au titre des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et du principe de Jordan

Seneca Stacey-Allen, Assemblée des Premières Nations

Seneca Stacey-Allen, responsable de l'équipe du bureau de renseignements de l'APN, a présenté un aperçu du processus de règlement des revendications pour les enfants et les familles des Premières Nations touchés par le sous financement des Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et par l'interprétation restrictive du principe de Jordan. La présentation a abordé le contexte historique, notamment les décisions du Tribunal canadien des droits de la personne et l'accord de règlement définitif approuvé par les Premières Nations en Assemblée en avril 2023. L'accord, d'un montant total de plus de 23,3 milliards de dollars, vise à indemniser plus de 300 000 enfants ainsi que leurs parents ou grands parents qui en ont la charge. Seneca Stacey Allen a présenté les étapes à suivre pour déposer une demande d'indemnisation, notamment les documents requis, les aménagements prévus pour les mineurs, les personnes sans domicile fixe et les personnes incarcérées, ainsi que la mise à disposition d'accompagnateurs spécialisés offrant un soutien tenant compte des traumatismes subis. La séance a

également mis en avant les aides en matière de santé mentale et d'éducation financière, la distribution d'ordinateurs portables hors service pour faciliter l'accès à la procédure de demande d'indemnisation, ainsi que la mise en place continue de lignes d'assistance dédiées. À l'issue de la séance plénière, les participants ont été encouragés à s'adresser au bureau de renseignements de l'APN ou aux assistants aux réclamations pour obtenir des conseils sur la manière de mener à bien la procédure de demande d'indemnisation.

Présentation en panel : Autonomie gouvernementale et aide au revenu

Chef Leroy Denny, Nation mi'kmaw d'Eskasoni, Nouvelle Écosse; Alisha Carter, Assemblée des Premières Nations

La présentation a mis en lumière les progrès et les stratégies qui sous tendent l'autogouvernance des Premières Nations en matière d'AR. Les panélistes ont discuté de la création de structures de gouvernance dirigées par les communautés, qui permettent de reprendre le contrôle des programmes sociaux aux systèmes fédéraux et provinciaux afin de garantir que les politiques reflètent les besoins culturels et les réalités vécues par les communautés des Premières Nations. L'initiative Ta'n Etli tpi'tmk, qui regroupe 12 des 13 Premières Nations mi'kmaq gérant localement leurs politiques d'aide au revenu, en est un exemple. Elle sert de modèle pour l'exercice des droits inhérents à l'autodétermination.

La discussion a mis l'accent sur l'importance d'une planification à long terme, d'une élaboration collaborative des politiques et de modèles de financement durables pour réduire la pauvreté intergénérationnelle et favoriser le bien être des bénéficiaires. Les panélistes ont indiqué que les programmes de gestion de cas aident désormais les bénéficiaires confrontés à des obstacles, tels que le manque de structures d'accueil pour les enfants, les difficultés de transport ou un casier judiciaire. La présentation a également abordé le rôle d'un financement flexible et prévisible grâce à des initiatives telles que la subvention au titre de la nouvelle relation financière (NRF), qui permet aux communautés de planifier des programmes sur des cycles de dix ans, de s'adapter aux évolutions démographiques et de maintenir les niveaux de financement sans clause de récupération. Dans l'ensemble, les panélistes ont souligné l'objectif plus large de décolonisation des systèmes d'aide au revenu par le biais de l'autogouvernance et de l'autonomisation des communautés pour mettre en œuvre des programmes favorisant l'emploi, l'épanouissement personnel et le mieux être.

Présentation en plénière : Réduire la pauvreté chez les Premières Nations grâce à la réforme du programme d'aide au revenu

Jolene Andrew, Nation Lil'wat, Colombie-Britannique

Jolene Andrew, directrice du développement communautaire au sein de la Nation Lil'wat, a partagé ses réflexions sur la lutte contre la pauvreté intergénérationnelle dans les communautés des Premières Nations grâce à la réforme des programmes d'aide au revenu. En présentant la pauvreté comme un problème structurel et légiféré, ancré dans le colonialisme et l'oppression systémique, la présentation a

souligné que l'échec individuel n'est pas la cause de la pauvreté. Elle a également exploré la manière dont les données ont historiquement été utilisées comme une arme contre les Premières Nations, façonnant des exposés axés sur la dépendance plutôt que sur les causes structurelles de la pauvreté. Les données et leur analyse n'ont pas su rendre compte des réalités vécues et des préjudices réels subis par les individus et les familles, ni des répercussions des changements politiques en cours. Ces limites ont encore mis en évidence l'importance de la souveraineté des Premières Nations en matière de données afin de garantir que celles ci soient utilisées de manière transparente et interprétées de façon à refléter les réalités communautaires plutôt que de perpétuer des exposés biaisés.

La présentation a exposé des approches innovantes en matière de réforme de l'aide au revenu, notamment la nomination d'un coordinateur de la réduction de la pauvreté chargé de mettre les familles en relation avec des ressources en matière de sécurité alimentaire, de logement et de bien être, l'intégration des services entre les différents services administratifs, et l'utilisation de recherches basées sur des faits pour orienter les décisions des dirigeants. Les structures consultatives telles que le Comité des services communautaires jouent un rôle clé pour éclairer le Chef et le conseil sur les orientations politiques. Les soutiens ancrés dans la culture, notamment les programmes basés sur la terre, l'implication des aînés et les espaces communautaires inclusifs, sont essentiels pour garantir que les services globaux répondent aux besoins holistiques des usagers.

Séance en ateliers : Identifier les approches innovantes des Premières Nations pour aider les bénéficiaires de l'aide au revenu à combler les lacunes du programme d'AR

Torri Weapenicappo a présenté l'activité en petits groupes et les participants ont été répartis en trois groupes animés. Ils ont été invités à partager leurs expériences et leurs points de vue sur l'accompagnement des bénéficiaires et la réduction des lacunes du programme d'aide au revenu, et ont été informés que leurs commentaires seraient utilisés pour soutenir le plaidoyer continu de l'APN en faveur de la réforme du programme d'aide au revenu. La discussion s'est articulée autour de trois questions :

1. Quelles sont les lacunes que vous constatez dans les services offerts dans le cadre du programme d'aide au revenu?
2. À quels soutiens vos bénéficiaires accèdent ils, avec ou sans votre aide?
3. Quelles approches innovantes ou créatives votre Première Nation a t elle utilisées ou souhaite t elle utiliser pour soutenir les clients de l'AR au delà du programme d'AR lui-même?

Éléments clés à retenir de la deuxième journée

- Des approches flexibles en matière de conception des politiques et de financement, menées par les Premières Nations, permettent aux communautés de mieux répondre aux réalités locales, notamment l'éloignement géographique et les pressions liées au coût de la vie.
- Le renforcement des capacités administratives, le soutien aux agents de première ligne de l'aide au revenu et le développement des opportunités d'emploi et de formation sont essentiels pour maintenir des systèmes d'aide au revenu efficaces et adaptés.
- Les accords de financement existants relatifs à l'aide au revenu laissent souvent les Premières Nations à court de ressources, avec des contributions fixes ou versées en retard qui ne reflètent pas les coûts réels du logement, des services publics, de l'alimentation et des transports.
- Une réforme constructive nécessite que les Premières Nations redéfinissent de manière collaborative des cadres d'aide au revenu qui correspondent à leurs valeurs, aux réalités de leurs communautés et à leurs aspirations à long terme.
- Des structures de gouvernance dirigées par les Premières Nations, telles que Ta'n Etli Tpi'tmk, sont essentielles pour reprendre le contrôle des programmes d'aide au revenu et garantir que les politiques reflètent les besoins culturels et communautaires des peuples des Premières Nations.
- La décolonisation des systèmes d'aide au revenu par le biais de l'autogouvernance donne aux communautés les moyens de mettre en œuvre des programmes adaptés à leur culture et gérés localement, qui réduisent la pauvreté intergénérationnelle et favorisent l'emploi, l'épanouissement personnel et le mieux être.
- La pauvreté dans les communautés des Premières Nations est un problème structurel et légiféré, ancré dans le colonialisme et l'oppression systémique, et non le résultat d'un échec individuel.
- Les données ont historiquement été utilisées comme une arme contre les Premières Nations, façonnant des exposés axés sur la dépendance plutôt que sur les causes structurelles, et ne reflétant pas les réalités vécues ni les impacts des changements politiques en cours.

TROISIÈME JOUR – JEUDI 5 FÉVRIER 2026

Exposé d'un invité : Programme pour les personnes handicapées des Premières Nations de la Southern Chiefs' Organization

Grand Chef Jerry Daniels, Southern Chiefs' Organization Inc.

Le Grand Chef Jerry Daniels a présenté le travail de la Southern Chiefs' Organization (SCO) et son programme pour les personnes handicapées des Premières Nations, lancé en février 2025. À l'origine, la SCO n'avait pas pour vocation de fournir des services, mais comme ceux ci ne répondaient pas de manière adéquate aux besoins de ses membres, la SCO a choisi d'intervenir et de combler ces lacunes en utilisant ses frais administratifs pour financer de nouveaux programmes dans les domaines des soins de santé et des cliniques d'identification.

Le programme pour les personnes handicapées des Premières Nations soutient les personnes en situation de handicap et leurs aidants dans tout le Manitoba, mais son champ d'action s'étend souvent au delà des limites de compétence en raison de besoins non satisfaits. De nombreuses personnes se heurtent non seulement à des barrières physiques, mais aussi à des obstacles sociaux, culturels et systémiques au sein d'un système complexe et fragmenté, difficile à appréhender. Les formulaires, les procédures de demande et les règles d'admissibilité sont souvent confus, rigides et intrusifs. La SCO travaille aux côtés des citoyens pour les aider à s'y retrouver dans les méandres administratifs et à comprendre leurs droits, permettant ainsi aux personnes de mieux défendre leurs intérêts et d'accéder aux aides disponibles. Les partenariats avec les programmes communautaires, les prestataires de services et d'autres organisations ont été essentiels à ce travail. Le Grand Chef Daniels a souligné que, bien que des programmes similaires puissent exister ailleurs, c'est la collaboration entre les organisations, plutôt que la concurrence, qui permet aux équipes fournissant des services qui se recoupent de se soutenir mutuellement en période de crise. Le programme d'aide aux personnes en situation de handicap des Premières Nations met l'accent sur la dignité, un accompagnement adapté à la culture et des solutions menées par les Premières Nations qui privilégient l'expérience vécue et l'accessibilité plutôt que la bureaucratie.

Présentation en panel : Revenu minimum garanti et points de vue des Premières Nations

Victoria Caravaggio, Chiefs of Ontario; Staci Williams, Association des administrateurs des services sociaux autochtones de l'Ontario

La table ronde s'est concentrée sur le concept de revenu de base garanti suffisant (RBGS) : un transfert monétaire inconditionnel versé par le gouvernement visant à aider les personnes à sortir de la pauvreté. Victoria Caravaggio, analyste des politiques de l'organisme Chiefs of Ontario (COO), a présenté le projet de loi S 206, *Loi concernant l'élaboration d'un cadre national sur le revenu de base garanti suffisant*, actuellement examiné par le Comité sénatorial permanent des finances nationales. Elle a souligné certains points forts et certains points à améliorer du projet de loi, et a présenté les observations du COO, qui

mettent l'accent sur l'importance d'une analyse et d'une approche axées sur le genre, sur le maintien et le renforcement des mesures de soutien existantes destinées aux Premières Nations, sur l'autonomie, la souveraineté et l'autodétermination des Premières Nations, ainsi que sur la prise en compte des spécificités régionales. Les participants ont été encouragés à contacter le COO pour poursuivre le dialogue ou obtenir de l'aide afin de rédiger des mémoires spécifiques à leur région concernant ce projet de loi du Sénat. Quelles que soient les opinions individuelles sur le revenu de base garanti suffisant (RBGS), l'essentiel est que les Premières Nations puissent faire entendre leur voix dans ce débat.

Staci Williams, coordinatrice de projet à la Ontario Native Welfare Administrators' Association (ONWAA), a présenté le travail de l'ONWAA concernant le RBGS. Le projet de loi S 206 est passé en deuxième lecture sans que les Premières Nations aient été consultées, voire très peu, ce qui a fait que beaucoup d'entre elles ignoraient même que des discussions sur le RBGS étaient en cours. En réponse, l'ONWAA a organisé cinq ateliers de deux jours sur une période de deux ans afin d'explorer des alternatives, menées par les Premières Nations, à un cadre national pour le RBGS et de soutenir la recherche sur les besoins des communautés. Cette initiative souligne que tout programme d'aide au revenu doit être conçu pour et par les Premières Nations, refléter la diversité des réalités et respecter la souveraineté des Premières Nations ainsi que les relations de nation à nation avec le Canada.

Les ateliers de l'ONWAA sur la conception d'un programme d'aide au revenu culturellement adapté s'articulaient autour de cinq modules : les connaissances autochtones, la collecte de données, les modèles internationaux, le processus de planification et l'évaluation des programmes. Les recherches et les discussions menées dans chaque domaine ont donné lieu à un certain nombre de conclusions et de recommandations. La présentation en panel s'est conclue par la conviction que « la réconciliation ne devrait pas avoir de prix » et a appelé à l'adoption d'une déclaration collective à ce sujet. Dans le contexte de la colonisation et des traumatismes infligés, les ressources et les aides ne sont pas des luxes, mais des besoins fondamentaux qui sont dus aux Premières Nations.

Éléments clés à retenir de la troisième journée

- Les organisations des Premières Nations identifient les domaines dans lesquels la prestation de services ne répond pas aux besoins des usagers et interviennent pour combler ces lacunes.
- Lorsque différents programmes offrent des services qui se chevauchent, les équipes peuvent collaborer pour se soutenir mutuellement. En effet, les partenariats sont essentiels à une mise en œuvre efficace des programmes.
- Le débat national autour du revenu de base garanti suffisant offre aux Premières Nations l'occasion de se montrer proactives dans l'exploration, la conception et la promotion de programmes d'aide au revenu qui répondent aux réalités et aux besoins des communautés.

Perspectives d'avenir

Torri Weapenicappo, Assemblée des Premières Nations

Torri Weapenicappo a remercié les intervenants, le personnel et les participants pour leurs contributions au Forum et a évoqué les prochaines étapes. Un rapport de synthèse des présentations sera transmis aux participants, suivi d'un rapport plus détaillé mettant en avant les discussions qui ont émergé au sein des groupes de travail lors de la deuxième journée. Bien que la réforme du programme d'aide au revenu ait été un processus difficile, l'APN reste inébranlable dans son engagement à défendre les besoins des agents, des bénéficiaires et des communautés concernés par ce programme. Les participants ont été encouragés à continuer de renforcer les liens qu'ils ont tissés, à partager leurs ressources et leurs connaissances, et à explorer les possibilités de collaboration. Ils ont été invités une nouvelle fois à aider l'APN et l'IFPD dans le cadre de cette recherche en participant à l'enquête en ligne de collecte de données ou en intervenant en tant que collaborateurs lors d'ateliers.

Clôture

La Cheffe nationale de l'APN, Cindy Woodhouse Nepinak, s'est adressée aux participants par vidéo, suivie de Victoria Bird, directrice du développement social de l'APN, au nom du Chef régional de l'APN pour le Manitoba et responsable du portefeuille du développement social, Willie Moore. L'aîné, Larry Grant / sʔəyəɬəq, de la Nation Musqueam, a prononcé le discours de clôture et a adressé ses derniers remerciements. Des percussionnistes de la Nation Musqueam ont ensuite interprété un chant du guerrier pour rendre hommage aux participants pour leur travail, ainsi qu'un chant de la pagaie pour les raccompagner en toute sécurité auprès de leurs proches.



50 O'Connor Street, Suite 200

Ottawa, Ontario K1P 6L2

www.afn.ca